



Chœurs
sans
frontières

**Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale
de l'Association Chœurs sans frontières inc.
tenue le dimanche, 13 octobre 2019 à compter de 16 h 50 au Centre Orford Musique,
situé au 3165, chemin du Parc Orford à Orford, Québec.**

1- Ouverture de l'assemblée à 16 h 50

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait ensuite la lecture de l'ordre du jour

RÉSOLUTION AGS2019-10-13-01 sur proposition dûment appuyée il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée spéciale.

3- Présentation des modifications à apporter aux règlements généraux

Le président fait la lecture des règlements actuels et des modifications proposées

Le président explique les raisons qui motivent les changements de date de l'année financière. La demande a été faite et acceptée par Revenu Québec.

4- Période de questions

Pas de questions

5- Adoption des modifications proposées

RÉSOLUTION AGAS2019-10-13-02 sur proposition dûment appuyée il est résolu d'adopter les modifications aux règlements généraux à l'unanimité.

6- Clôture de l'assemblée générale spéciale

RÉSOLUTION AGAS2019-10-13-03 L'ordre du jour étant épuisé il est proposé par Louise Lajoie appuyé par Marc Lachance de clore l'assemblée à 17h00.

Céline Allard
Secrétaire du conseil d'administration de Chœurs sans frontières

Alain Lanctôt
Président du conseil d'administration de Chœurs sans frontières